



CONTRAT DE FILIERE EQUINE CHAMPAGNE-ARDENNE 2014-2016





CONTRAT DE FILIERE EQUINE

CHAMPAGNE-ARDENNE

2014-2016

Entre :

La Région Champagne-Ardenne, 5 rue de Jéricho - 51037 Châlons-en-Champagne, représentée par le Président du Conseil Régional, Monsieur Jean-Paul BACHY, ci-après désignée « la Région »,

d'autre part,

Et :

Le Conseil des Chevaux de Champagne-Ardenne, Haras National – rue Saint Berchaire – 52220 Montier-en-Der, représenté par son Président, Monsieur Michel AUBERTIN, ci-après désigné « le Conseil des Chevaux »,

d'autre part,

Vu le projet de contrat de filière élaboré avec les services de l'Etat remis par le Conseil des Chevaux représentant les professionnels de la filière équine auprès du Président du Conseil Régional

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1^{ER} : OBJET

L'objectif est de structurer, renforcer et développer la filière cheval champardennaise au travers d'un contrat de filière en proposant une vision stratégique à moyen terme (2014-2016). Par son caractère fédérateur et global, ce contrat de filière détermine, sur la base d'un bilan du contrat de filière 2009-2013, les axes, priorités et actions de toute la filière et définit des actions à mettre en place et des moyens financiers à engager.

Afin d'envisager l'ensemble des problématiques de la filière cheval en Champagne-Ardenne, le contrat élaboré par les différentes familles de la filière équine est structuré autour de trois enjeux stratégiques, fédérant l'ensemble des composantes de la filière :

- Consolider l'organisation et la structuration de la filière,
- Renforcer le développement économique de la filière ;
- Promouvoir la filière.

ARTICLE 2 : ENGAGEMENTS FINANCIERS

Les partenaires signataires du présent contrat apportent leur soutien financier aux opérations sur la base des politiques respectives qu'ils poursuivent.

Cet engagement financier est précisé pour un certain nombre d'opérations dont les projets et les plans de financement sont dès à présent déterminés. Pour d'autres, la participation financière sera précisée ultérieurement lors de l'examen de chaque dossier par chaque partenaire et en fonction de ses propres règles d'intervention.

ARTICLE 3 : SUIVI DU CONTRAT-AVENANTS

Suivi du contrat

Un comité de suivi et d'évaluation composé des représentants des signataires se réunit une fois par an sur proposition du Conseil des Chevaux pour examiner le bilan qualitatif et quantitatif des actions réalisées l'année n-1 et la programmation des actions futures.

Animation du contrat de filière

Le Conseil des Chevaux s'engage à animer et coordonner la mise en œuvre du contrat de filière durant sa durée.

Avenants

Une révision du programme d'actions peut être effectuée chaque année, si nécessaire, à l'initiative de chaque partenaire.

D'un commun accord, un avenant au contrat initial est alors établi, qui doit être validé par chaque partenaire en fonction de ses propres procédures, avant signature.

Toutefois, pour les ajustements mineurs et d'un commun accord entre les signataires, des modifications peuvent être apportées sans qu'il soit nécessaire de les finaliser par avenant.

Evaluation

Au terme du contrat fixé au 31 décembre 2016, une évaluation est établie dans un délai de 6 mois par le Conseil des Chevaux.

ARTICLE 4 : ATTRIBUTION DE JURIDICTION

En cas de litige entre les parties, relatif à l'exécution du présent contrat, ces dernières s'engagent à tenter de le résoudre à l'amiable préalablement à toute saisie du Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne.

Fait en 3 exemplaires à xxxx, le xxxxx,

Le Président du Conseil des Chevaux de
Champagne-Ardenne

Michel AUBERTIN

Le Président de la Région
Champagne-Ardenne

Jean-Paul BACHY

PREAMBULE

La filière équine est complexe. Elle rassemble tous les acteurs ayant un lien avec le « cheval » et dont les centres d'intérêt peuvent être très éloignés mais dont l'objectif commun est d'atteindre l'excellence, en matière d'élevage, de compétition, d'accueil du public, de valorisation des chevaux, etc.

La Champagne-Ardenne est un vaste territoire dont la ruralité et l'agriculture sont reconnues (62% du territoire est consacré à l'agriculture). Dans cet environnement, le cheval trouve une place privilégiée et représente un réel trait d'union entre le monde rural et les territoires urbains. Il peut être un acteur dans l'aménagement du territoire et le développement des zones rurales.

Objectifs du contrat de filière

Le contrat de filière a pour objectif de fédérer les acteurs de la filière autour d'un projet d'ensemble cohérent. Il définit les attentes de l'ensemble des acteurs et inscrit dans le cadre d'une vision à moyen terme (3 ans) des programmes d'actions engagés au bénéfice des socioprofessionnels du secteur, afin d'assurer une cohérence régionale forte, propice au développement de la filière. Il s'agit donc de structurer et de renforcer la filière équine champardennaise en ayant une vision stratégique des actions à mettre en place et des moyens financiers à engager.

Le Conseil des Chevaux

Le Conseil des Chevaux de Champagne-Ardenne (CCCA) est **né de la volonté des professionnels de la filière de s'organiser régionalement** et d'une demande des politiques régionaux d'avoir un interlocuteur unique pour la filière.

Dès sa création, le CCCA a travaillé à l'établissement du premier contrat de filière qui a été signé en août 2006 avec le Conseil Régional et l'Etat pour un période de 3 ans (2006-2008) et renouvelé en 2009.

Après 8 ans de fonctionnement, le Conseil des Chevaux de Champagne-Ardenne a su se positionner comme le référent régional des activités de la filière équine. A ce titre il impulse une dynamique collective et raisonnée pour ce secteur et exerce **une mission d'interface** entre les professionnels et les partenaires institutionnels.

L'ensemble de la filière équine ainsi unifiée offre aux institutions publiques un **interlocuteur unique** en mesure de proposer un schéma de développement basé sur des projets légitimés et cohérents, dans un souci de durabilité et de retour sur investissements.

Soucieux d'optimiser la politique économique, sociale et d'aménagement du territoire, les collectivités locales et les services de l'Etat ont soutenu la mise en place de l'association et ont participé au financement des actions proposées. Les financements publics accordés ont permis un développement de la filière équine non négligeable.

BILAN DU CONTRAT DE FILIERE 2009/2013

ACTIONS DU CONSEIL DES CHEVAUX

1/ Structuration et animation de la filière

α Contrat de filière

Le CCCA a en charge le suivi du contrat de filière, à ce titre :

- * il aide les porteurs de projets privés pour l'élaboration de leur dossier de demandes de financement
- * il veille à la mise en action des projets inscrits par les associations
- * il participe à la mise en place de différents projets :
 - valorisation des chevaux de sport et loisir
 - étude de tourisme équestre (participation au comité de pilotage,)
- * il rend compte régulièrement au Conseil Régional des actions mises en place par la filière

α Interface socioprofessionnelle

Le CCCA émet des avis circonstanciés aux services du Conseil Régional sur des dossiers d'installation ou d'amélioration de structures équestres. Des réunions trimestrielles techniques sont également organisées avec le service du développement agricole et forestier.

α Aide aux porteurs de projets

Le CCCA a travaillé à l'élaboration de plusieurs dossiers de demandes de subventions pour la Fédération Régionale des éleveurs, meneurs et utilisateurs de chevaux de trait Ardennais, l'ARDCP, le Haras des Ardennes et notamment le dossier de reprise du centre technique de Signy l'Abbaye , l'association Equi-Der et également pour des structures privées.

Le CCCA intervient également sur le conseil, de plus en plus de porteurs de projets se sont rapprochés du conseil afin d'obtenir des informations et/ou de l'aide pour la constitution de leur dossier.

Le CCCA assure le secrétariat de la Fédération Régionale des éleveurs, meneurs et utilisateurs de chevaux de trait Ardennais, plusieurs missions ont été réalisées :

- * Participation à différentes réunions
- * Demandes de subventions (Région, Départements, ...)
- * Réalisation de différents courriers pour la Fédération

Le CCCA est intervenu activement pour le développement du projet de Centre du Cheval Energie de Pont Sainte Marie dans l'Aube (10).

α Correspondant Régional d'Equiressources

Actions mises en place en région :

- * Promotion des offres d'emploi dans la région et d'Equiressources dans toutes les newsletters du CCCA et sur le site internet de la filière
- * Diffusion de la plaquette Equiressources avec la plaquette de l'OER

α En 2010, le CCCA a remis à jour *l'Observatoire Economique Régional du Cheval*. Cet observatoire permet de mieux connaître la filière équine en région et d'estimer son poids économique. C'est un outil indispensable pour élaborer le schéma de développement de la filière en région.

α Réseau Equin : réseau de suivi de fermes de références

Le réseau équin est un réseau de références technico-économiques pour la filière cheval. Mis en place sur 16 régions avec 250 exploitations suivies de 2007 à 2010, ce réseau a été relancé en 2011 avec 22 régions et 300 exploitations suivies. Le concept de réseaux de références est basé sur des suivis d'exploitations commerciales (concept mis au point pour les bovins, ovins et caprins dès 1981 par l'Institut de l'Élevage).

Le Conseil des Chevaux de Champagne-Ardenne est maître d'ouvrage pour la mise en place en région en partenariat avec la Chambre Régionale d'Agriculture (la chambre d'agriculture de Haute-Marne aura en charge des suivis), l'ARDCP, l'Institut de l'Élevage et l'IFCE, avec le soutien du Conseil Régional de Champagne-Ardenne et du Fonds EPERON.

14 exploitations équines ont été suivies en Champagne-Ardenne. 5 types d'exploitations hippiques ont été suivies : Centres équestres, écuries de pension avec ou sans travail, élevages de chevaux/poneys de sport, élevages de chevaux de trait Ardennais.

Le CCCA est maître d'œuvre de ce réseau en région à ce titre il est l'interlocuteur du secrétariat du fonds EPERON et a en charge l'animation régionale du comité de pilotage. Les 14 structures ont été suivies et les données ont été remontées sur le logiciel DIAPASON de l'Institut de l'Élevage. Le CCCA a suivi 4 structures équestres.

2/ Promotion et communication

Pour la période 2009 - 2013, le CCCA a mis en place différentes actions, à savoir :

α Salon International de l'Agriculture en 2011 et 2012

Le CCCA avait en charge la mise en place de la filière équine de Champagne-Ardenne dans le Hall4 du Salon International de l'Agriculture. La filière disposait d'un stand pour promouvoir les différentes familles (élevage, tourisme équestre, lycées agricoles, ...) et aussi de stalles et de boxes pour promouvoir l'élevage de chevaux de trait ardennais et de sport et loisirs. Des démonstrations avaient lieu quotidiennement sur la carrière du Hall 4.

α Participation à différentes manifestations

*Semaine de Reims: le CCCA disposait d'un stand qui a permis la promotion de la filière vers l'international à l'occasion du CSIO. Ce stand a été mis à disposition de l'ARDCP pendant la semaine et le weekend suivant afin de promouvoir l'association et l'élevage champardennais.

*Depuis 2005, le CCCA dispose d'un stand à la Foire de Sedan afin de promouvoir la filière équine.

*En 2010, le CCCA a participé au Salon du Cheval d'El Jadida au Maroc, afin de développer la promotion de la filière à l'international.

α Le CCCA a en charge l'animation et l'actualisation du site internet de la filière équine régionale : www.chevaux-champagne-ardenne.com

α Salon du Cheval de Châlons en Champagne

Afin de mutualiser au maximum les moyens, les acteurs de la filière en partenariat avec l'UCIA ont décidé de rassembler sur un même weekend le salon du cheval qui se déroulait en octobre et le show des étalons, présentation d'étalons qui avait lieu une année sur deux en février.

L'UCIA de Châlons en Champagne, organisateur du Salon du Cheval en 2010, l'ARDCP, organisateur du Show des Etalons en 2011 et le Conseil des Chevaux de Champagne-Ardenne se sont associés afin d'organiser un Salon du Cheval les 8, 9 et 10 février 2013 à Châlons en Champagne.

La CCCA a aidé à la mise en place de cette manifestation de grande envergure et indispensable pour la promotion de l'ensemble de la filière équine régionale.

3/ Actions de développement de la filière

α Développement vers l'international

Une des missions du CCCA est la promotion de la filière équine champardennaise à l'international.

- *Missions au Maroc : Région de l'Orientale

- *Une mission retour de la délégation marocaine a lieu jeudi 20 et vendredi 21 décembre 2012.

- *Lancement de la validation marchés pour les PECO.

α Développement de l'activité équine sur l'aéroport de Vatry et mise en place d'une zone de quarantaine dédiée aux équidés.

α Etude sur la valorisation du fumier dans les centres équestres

Cette étude a été menée par une stagiaire de 4ème année de l'ESITPA de Rouen.

L'objectif de cette étude est connaître le besoin des centres équestres en terme d'évacuation de leur fumier et d'analyser différentes solutions.

ELEVAGE

Entre 2009 et 2013, la **Champagne-Ardenne a perdu 25 % de ses élevages**, toutes races confondues, avec une forte diminution dans l'Aube (moins 46%).

En 2013, **505 élevages** étaient recensés (source SIRE) 196 élevages dans les Ardennes, 128 dans la Marne, 130 en Haute-Marne et 51 dans l'Aube. En 2009, 676 élevages étaient enregistrés.

60 % des élevages n'ont qu'une jument poulinière et 9 % ont plus de 5 juments poulinières.

Entre 2009 et 2013, le **nombre de juments mises à la reproduction a diminué de 19 %**, de 1 469 juments en 2009 à 1 193 en 2013.

Elevage chevaux/poneys de sport et loisir

Le **nombre d'élevages** de chevaux/poneys de sport et loisir s'est **maintenu** sur la période, plus de **80 % des élevages de chevaux n'ont qu'une jument** et ce taux **atteint 90 % en élevage de poneys**. Seulement 2% des élevages de chevaux de sport/loisir ont plus de 5 poulinières.

Les départements des Ardennes et de la Marne sont les 2 départements qui possèdent le plus d'élevages de chevaux/poneys de sport et loisir

Le **nombre de juments poulinières** de chevaux de selle (toutes races confondues) s'est maintenu sur la période à environ **504 juments poulinières** (Arabes, Anglo-Arabes, Selle Français et Origine Constatée Sang), dont 321 juments poulinières Selle Français en 2013.

En ce qui concerne les **juments poulinières poney**, on constate une **augmentation de 10 %** entre 2009 et 2012, avec 86 juments en 2012.

Malgré un élevage de chevaux et poneys de sport peu important, la Champagne-Ardenne confirme la **qualité exceptionnelle de sa production**.

Bilan des Actions ARDCP

Depuis 2010, l'association régionale des éleveurs de chevaux/poneys de sport et loisir de Champagne-Ardenne, a entrepris une redynamisation. En plus des actions traditionnelles de l'association telles que l'organisation des concours, la promotion sur des grands événements régionaux et nationaux, un travail de recensement des produits à vendre et de recherche de nouveaux débouchés a été mis en place. Ce qui s'est conclu par la vente par l'association de plus de 30 produits de l'élevage régional en France et à l'Étranger depuis 2010.

Promotion de l'Élevage Régional

L'ARDCP développe des actions de promotion et de communication afin de favoriser la commercialisation des produits de l'élevage champardennais.

Au niveau de la communication, l'ARDCP a développé annuellement les outils suivants, qui sont pour la plupart distribués sur les nombreux événements auxquels l'Association participe :

-1 catalogue des Souches et Produits d'une centaine d'éleveurs adhérents à l'ARDCP avec leur production à commercialiser jusqu'à l'âge de 3 ans (1500ex)

-1 catalogue des Chevaux et Poneys à vendre qui a été créé en 2011 pour les produits de 4 ans et plus à commercialiser (1500ex)

-L'ARDCP INFO : newsletter papier trimestrielle (Mars/ Juin / Septembre/ Décembre) : envoyée à tous les adhérents de l'association (environ 150 éleveurs) et les exemplaires de Décembre et Mars envoyés à plus de 750 contacts filière équine. Cette newsletter permet de communiquer auprès des éleveurs qui ne sont pas familiarisés avec l'outil internet et de promouvoir les résultats et actions de l'association et des éleveurs de Champagne-Ardenne.

-Le site internet de l'ARDCP a été remodelé en 2010 et compte plus de 2000 connexions par mois. C'est un outil indispensable pour assurer la promotion de l'élevage régional et référencer la production régionale à commercialiser. En effet, la majorité de la commercialisation passe depuis quelques années majoritairement par internet.

-Des e-mailings sont envoyés régulièrement aux adhérents mais également à une base de plus de 400 contacts filière équine pour informer mais également organiser des rassemblements de chevaux dans un but de commercialisation.

-La rédaction de nombreux articles pour la presse spécialisée (Le Cheval, Magazine du Selle Français, l'Eperon, site de l'ARDCP, presse régionale) est également effectuée afin de promouvoir la région Champagne-Ardenne.

L'ARDCP a également pour mission d'assurer la promotion du cheval et poney de sport et loisir champardennais au niveau régional, national et international.

Pour cela, l'ARDCP a participé aux événements suivants :

-Présence sur le stand filière équine de Champagne-Ardenne sur le Salon de l'Agriculture et 2 chevaux/poneys de sport et loisir en exposition afin de faciliter la commercialisation. En 2011, 1 jument de sport s'est vendue grâce à des contacts établis lors du salon.

-International Selection Show à Gesves (Belgique). De part la proximité de cet événement et de la clientèle potentielle acheteuse et consommatrice d'équidés, l'ARDCP est une des seules associations régionales d'éleveurs français à se rendre sur cet événement qui permet d'assurer la promotion de la production régionale de manière efficace et de créer des contacts.

-Stand sur le Parc de Champagne et organisation du concours régional de pouliches de 3 ans et d'une présentation-vente pour les potentiels clients étrangers. Deux chevaux (1 foal et un mâle de 3 ans ont été commercialisés à des clients Suisse) grâce à cet événement. Cette initiative a été plébiscitée. En 2013, l'absence du CSIO à Reims est à regretter et la clientèle étrangère a été moins présente, clientèle à même d'acheter nos bons chevaux d'élevage et ce en Champagne-Ardenne même !

-Grande Semaine de Fontainebleau (Finale Cycle Classique et Libre pour tous les jeunes chevaux âgés de 4 à 7 ans). C'est l'événement phare, la consécration pour de nombreux éleveurs de chevaux où de nombreuses associations viennent soutenir les équidés et les cavaliers provenant de leur région.

-Sologn'Pony (Finale nationale d'élevage et également Cycle Classique et Amateur Poneys). C'est l'aboutissement du travail des éleveurs poneys qui ont sollicité l'ARDCP pour promouvoir l'élevage régional. Cela a porté ses fruits car peu d'associations d'éleveurs sont présentes et le catalogue des poneys à vendre de Champagne-Ardenne a remporté un vif succès !

-Distribution des catalogues ARDCP et soirée des régions avec mise en valeur des produits locaux lors des Journées Selle Français à St Lô

L'ARDCP a également pour mission l'organisation des concours d'élevage dans un but de promotion mais également de sélection.

L'ARDCP organise environ 5 à 6 concours locaux/régionaux par an. Le nombre de concours d'élevage a diminué compte-tenu du peu de fréquentation des éleveurs de l'Aube et de Haute-Marne aux concours organisés à proximité de chez eux. Compte-tenu de la conjoncture économique, les éleveurs fréquentent moins les concours d'élevage où les primes ne sont pas très importantes. De plus, ces concours d'élevage ne mènent qu'à trop peu de commerce car les clients recherchent des chevaux prêts sur un tour et avec un minimum d'expérience. Les concours d'élevage sont donc plus un outil de sélection mais également de formation des éleveurs et des chevaux face à une recrudescence de nouveaux éleveurs qui souhaitent se former et des chevaux qui doivent être prêts de plus en plus tôt pour pouvoir prétendre à une possible commercialisation.

Autres aides à la commercialisation et valorisation des équidés

-Organisation de rassemblements de chevaux

Dans un contexte économique difficile et une clientèle d'acheteurs amateurs qui cherchent des chevaux prêts de plus en plus tôt et donc un coût de transformation supplémentaire pour les éleveurs, l'ARDCP a décidé d'aider à la commercialisation. L'ARDCP organise ainsi une dizaine de rassemblements par an pour des clients privés et institutions et vend ainsi plus d'une dizaine de chevaux.

Sur l'année 2012, la valeur totale des ventes d'équidés par l'ARDCP représente un peu plus de 100 000€. Sur la période 2010-2013 c'est environ 30 chevaux de la région qui ont été commercialisés par le biais de l'association des éleveurs pour un chiffre d'affaires de plus de 250 000 €.

-Partenariat centres équestres-éleveurs + valorisation voie femelle 4 ans

Mis en place en octobre 2011, le projet concerne la mise en valorisation en centre équestre de chevaux de sang ou poneys issus de notre élevage de Champagne-Ardenne. Cette action a un double objectif, d'une part le rapprochement des éleveurs et des centres équestres et d'autre part la commercialisation des chevaux et poneys issus de l'élevage champardennais.

Objectif : Soutenir les éleveurs qui font valoriser leurs chevaux ou poneys dans des centres équestres de Champagne-Ardenne, en accompagnant les éleveurs dans les frais de pension permettant le travail des chevaux de sang ou poneys.

A l'issue de ce partenariat, 70% des équidés confiés ont été commercialisés et le partenariat a été reconduit pour 2012 et en 2013, 50% des chevaux confiés en centres équestres sont déjà vendus.

Organisation du Show des Etalons 2011 / Salon du Cheval en 2013

En 2011, l'ARDCP a organisé un des shows étalons nationaux rassemblant une centaine d'étalons venus de toute la France et de l'étranger. Cette manifestation a permis de rassembler plus de 3000 professionnels et amateurs du cheval et a été saluée par l'ensemble des éleveurs pour sa réussite.

Afin de faire bénéficier de la structure montée aux cavaliers de Champagne-Ardenne et des régions limitrophes, l'ARDCP a ainsi mis à disposition le site en organisant une journée de concours d'entraînement afin de permettre aux chevaux de préparer la saison.

Fort de ce succès, l'ARDCP s'est alliée au CCCA et à l'UCIA pour organiser de nouveau ce salon en 2013 tout en augmentant l'ampleur et les activités proposées sur ce salon.

Formations des Eleveurs

Une des missions de l'ARDCP est également de former ses éleveurs en proposant des formations répondant à leurs besoins.

-4 formations sur le thème de « la mise bas et les soins au nouveau-né » par l'intervenant Dr vétérinaire J.LABRIFFE organisées dans chaque département ont permis de réunir plus d'une centaine d'éleveurs

-2 formations du travail du jeune cheval avec Mr Franzoni organisées en Haute-Marne et dans la Marne ont permis de former une soixantaine d'éleveurs et cavaliers

Malgré un contexte économique difficile l'élevage de chevaux/poneys de sport et loisir s'était maintenu jusqu'en 2012 mais le changement de taux de TVA au 1^{er} janvier 2013 a fortement accentué la baisse en région. La qualité de la production n'est plus à démontrer. Toutefois, les efforts de commercialisation et d'aide à la valorisation des chevaux doivent se poursuivre avec notamment la recherche de nouveaux marchés à l'étranger.

Elevage de chevaux de trait ardennais

Entre 2009 et 2013, **l'élevage de chevaux de trait a connu une forte chute soit plus de 30 % de ses élevages et plus de 16 % de ses juments poulinières.**

Cette production rencontre un problème de renouvellement de ses éleveurs assez important dont l'âge moyen est très élevé.

La région comptait en 2013, 122 élevages de chevaux de trait et 460 juments mises à la saillie dont 421 traits ardennais avec un taux de productivité d'environ 0.45.

Sur l'ensemble du contrat de filière (2009/2013) **295 chevaux ont été débourrés**, toutefois on constate une forte diminution des débourrages depuis 2011.

Depuis 2009, les éleveurs de chevaux de trait ardennais de la région ont développé des **relations avec des éleveurs en Pologne** et sur la période plus de **100 chevaux y ont été vendus**, essentiellement pour la reproduction.

Le **marché de la viande** a été le principal débouché du cheval de trait ardennais mais les crises alimentaires vont peu à peu restreindre ce débouché. Il devient donc primordial de trouver de nouveaux marchés pour les chevaux de trait ardennais afin de conserver un élevage régional reconnu.

De plus en plus de collectivités mettent en œuvre des projets intégrant l'utilisation du cheval de trait dans des secteurs très variés (collecte, transports, entretien, sécurité...).

L'émergence de ces projets d'utilisation du cheval en ville doit être un débouché pour les chevaux de trait ardennais. Mais pour pouvoir répondre à cette demande des collectivités, les chevaux doivent être sélectionnés en amont et travaillés sur une période plus longue que le mois de débourrage.

Les collectivités recherchent des chevaux prêts, capables de travailler en ville en toute sécurité mais rencontrent des difficultés pour en trouver.

Il en est de même pour le travail « agricole » du cheval. Les chevaux ne sont pas assez ou parfois mal travaillés pour être opérationnels dès l'achat par des viticulteurs / maraichers / débardeurs.

Afin de ralentir la diminution des effectifs en chevaux de trait ardennais, il devient indispensable de développer de nouveaux marchés. L'utilisation du cheval en milieu urbain est un réel atout pour la filière et les éleveurs doivent pouvoir répondre à la demande en chevaux déjà travaillés et prêts pour ce type d'utilisation.

D'autre part, le Lycée Agricole d'Avize proposant une formation « travail du cheval dans les vignes », un marché peut se développer dans les années à venir mais pour des chevaux sélectionnés et prêts pour ce type de travaux.

L'utilisation des compétences humaines du Haras National de Montier en Der doit permettre une sélection et une préparation des chevaux en vue de satisfaire ces nouveaux marchés.

La Fédération Régionale des Chevaux de Trait Ardennais doit jouer un rôle important dans la coordination de ce programme de sélection/valorisation des chevaux.

Elevage de chevaux de course

L'élevage de chevaux de course dans la région est constitué à 95 % de Trotteurs Français (TF). Comme annoncé dans le précédent contrat, l'élevage de chevaux de course notamment l'élevage de Trotteur Français, a fortement diminué dans la région avec une diminution de 20 % des élevages entre 2009 et 2013 (61 **élevages actifs** en 2013). Ainsi, la région **a perdu 25 % des juments poulinières TF entre 2009 et 2013**.

La réglementation de la reproduction en TF, le faible choix d'étalons TF (5 étalons en activité en 2013 dans la région) et la quasi-inexistence d'entraîneurs sont des freins à la poursuite de cet élevage en Champagne-Ardenne.

Malgré la présence de 3 hippodromes sur le territoire et une proximité avec la région parisienne, l'élevage de chevaux de course rencontre de grandes difficultés qui sont dues d'une part à une réglementation draconienne de la reproduction, et d'autre part à un manque d'entraîneurs en région.

UTILISATION

Equitation : Compétition / centres équestres

Durant cette période plus de 40 structures équestres de statut privé ont bénéficié des aides aux améliorations des infrastructures du Conseil Régional pour un montant d'aide global de 850 000 € soit une moyenne d'aide de 21 250 €.

Ces aides ont permis de soutenir des projets de création ou d'amélioration de carrières, des constructions de boxes et/ou de manèges.

Plusieurs installations de centres équestres ont également bénéficié de ce dispositif. Sur cette période, 11 jeunes agriculteurs (avec ou sans aides JA) se sont installés soit 12 % des clubs privés de la région.

Entre 2009 et 2013, le nombre de Centres Equestres dispensant un enseignement de l'équitation régulier, a augmenté de plus de 20 %. En 2013, plus de 75 % des centres équestres sont des structures agricoles privées et plus de 80 % sont en milieu rural.

Avec 15 000 cavaliers licenciés, **l'équitation est le 3^{ème} sport en Champagne-Ardenne**, sur des structures de statut privé à 75 %. L'équitation est le seul sport dont les associations sont minoritaires et qui utilise dans 95 % des cas des installations privées, contrairement aux autres sports (football, natation, ...).

Le nombre de cavaliers licenciés a augmenté de 7,6 % entre 2009 et 2013 mais depuis 2012 le nombre de cavaliers licenciés a diminué légèrement.

En ce qui concerne la compétition entre 2009 et 2013, le nombre d'épreuves a augmenté de 20 % et le nombre de partants de 9,5 %. En 2013, 2 500 épreuves ont été organisées dans la région pour un nombre total d'engagés de 27 485 cavaliers.

L'attelage a connu une forte progression tant du point de vue du nombre d'épreuves organisées que du nombre de meneurs qualifiés aux Championnats de France.

Malgré un développement important de l'équitation ces dernières années (augmentation de 8% du nombre de cavaliers licenciés entre 2009 et 2013), le contexte économique actuel, les incertitudes sur le taux de TVA et la multiplication des structures, n'ont pas permis aux centres équestres de conforter leur revenu. De nouveaux débouchés doivent être régulièrement étudiés comme par exemple le tourisme équestre.

De plus d'ici 2015, les structures équestres vont être soumises à des réglementations qui vont entraîner des investissements lourds : mises aux normes « handicapés » et des fumières.

Ainsi, les candidats à l'installation doivent être mieux accompagnés afin de pérenniser leur activité.

Tourisme Equestre

En 2006, le Conseil des Chevaux de Champagne-Ardenne a réalisé un diagnostic sur le tourisme équestre en Champagne-Ardenne. Cette étude a permis de mettre en évidence un réel potentiel de développement de cette activité.

80 structures d'hébergement labellisées peuvent accueillir cavaliers et chevaux sur tout le territoire Champardennais, ce qui représente une capacité d'accueil totale de 2 517 places et plus de 1900km de chemins équestres sont inscrits.

67 socioprofessionnels sont plus ou moins intéressés par le tourisme équestre et 80 % de ces structures sont professionnalisées.

On a également constaté une adéquation entre les origines de la clientèle de la Champagne-Ardenne et les régions ayant le plus grand nombre de licenciés (Ile de France, Rhône-Alpes)

Afin de mettre en place une réelle stratégie de développement du tourisme équestre, le CRTE a commandé en 2012 au cabinet Parcours, une étude sur la Stratégie de Développement du Tourisme Equestre en Champagne-Ardenne.

Cette étude a abouti à la définition de 4 axes stratégiques pour la région, à savoir :

Axe n°1 - Créer des SPOTS DE PRATIQUE phares pour la région, « multi pratiques »

Axe n°2 - STRUCTURER L'OFFRE de Tourisme équestre en lien avec les autres pratiques d'extérieur

Axe n°3 - Organiser la COMMERCIALISATION

Axe n°4 - Développer la COMMUNICATION

Le tourisme équestre en Champagne-Ardenne ne pourra se développer qu'avec des représentants de la filière motivés et convaincus de l'impact économique que représente cette activité.

Le développement du tourisme équestre pourra être un produit supplémentaire que pourront proposer les centres équestres. Cette activité leur permettra de diversifier leur offre et par conséquent leur revenu.

La Champagne-Ardenne a un potentiel de développement du tourisme équestre important, mais pour pouvoir promouvoir ce secteur, il est indispensable d'avoir des produits packagés. A ce jour le tourisme équestre n'est pas structuré et son développement repose sur le bénévolat.

Courses Hippiques

La Champagne-Ardenne est riche de 3 hippodromes. Ces sites sont des lieux de rencontre des parieurs mais également d'un public important qui vient admirer un véritable spectacle. Il est important d'attirer un large public et de tous horizons sur les hippodromes afin de les sensibiliser à l'ensemble de la filière cheval. Ceci ne pourra se faire que par une promotion importante des courses et par la mise en place d'animations sur les hippodromes à l'occasion des différentes réunions.

Une trentaine de réunions de courses est organisée en région Champagne-Ardenne sur les hippodromes de Reims, Châlons en Champagne et Montier en Der.

En 2012, l'hippodrome de Montier en Der a réalisé des travaux importants afin de pérenniser l'activité du site et d'être aux normes pour environ 900 000 € de budget. En 2013, les 5 réunions de courses estivales ont accueilli plus 7 840 de visiteurs. Depuis plusieurs années, la société des courses ouvre les portes de l'hippodrome pour diverses manifestations. Ainsi en 2013, la national de race Ardennais s'est déroulé sur l'hippodrome de Montier en Der.

Avec plus de 12 réunions « Premium » (épreuves proposées à l'ensemble des opérateurs français de paris agréés par l'ARJEL), l'hippodrome de Reims est un hippodrome nationalement reconnu. Cependant, pour rester dans le peloton de tête des hippodromes français et donc conserver des réunions nationales, il est indispensable de rénover et moderniser cet hippodrome.

Les 3 hippodromes de la Champagne-Ardenne sont fortement appréciés par les professionnels des courses. L'hippodrome de Montier en Der a réussi à maintenir un taux de fréquentation important sur les 5 réunions de courses, Châlons en Champagne connaît de gros problèmes de fréquentation et Reims avec 12 réunions nationales se maintient dans le peloton de tête des hippodromes français.

Toutefois les travaux de réhabilitation de l'hippodrome de Reims sont indispensables pour sa pérennité afin de conserver des réunions nationales et de rayonner sur le plan national.

LES ENJEUX DE LA FILIERE

1/ Consolider l'organisation et la structuration de la filière

Le Conseil des Chevaux de Champagne-Ardenne a été créé pour regrouper l'ensemble des socioprofessionnels de la filière équine champardennaise.

Ce conseil a pour missions le soutien des différents projets de la filière auprès des pouvoirs publics et des collectivités territoriales, la mise en place du contrat de filière, la connaissance de la filière, la communication et la diffusion des informations au sein de la filière et enfin la valorisation et la promotion de l'ensemble de la filière régionale au plan national et international. Il est l'interlocuteur des pouvoirs publics régionaux. C'est principales missions sont :

- Animation collective, mise en place de projets transversaux
- Animation du Réseau Economique en région : Observatoire économique régional du cheval et suivi de fermes de références
- Assistance à maîtrise d'ouvrage
- Actions de promotion et communication

2/Renforcer le développement économique de la filière

Depuis 2006, avec un fort soutien du Conseil Régional, la filière a pu moderniser ses outils de production (aides aux infrastructures équestres et d'élevage, aides à la valorisation des chevaux, etc.) mais pour maintenir une réelle économie au sein de la filière il devient indispensable de développer et diversifier les débouchés des produits de la filière équine régionale.

- 2/ 1 Développer les débouchés de la filière équine à l'étranger
- 2/ 2 Développer le tourisme équestre
- 2/ 3 Adapter la production aux besoins des utilisateurs
- 2/4 Prime race menacée
- 2/5 Développer l'Equitation Scolaire
- 2/6 Accompagner l'installation des porteurs de projets
- 2/ 7 Développer des équipements propices au développement économique
 - Poste d'Inspection Frontières à l'Aéroport de Vatry et zone de quarantaine française
 - Pôle du Cheval Energie à Pont Sainte Marie
 - Hippodrome de Reims

3/ Promouvoir la filière

La filière équine de Champagne-Ardenne a de nombreuses qualités qui ne sont pas assez mises en valeur. Afin de faire connaître cette filière et de développer ses produits il est indispensable de la promouvoir. Cela passe par une communication globale de la filière et plus spécifique par secteurs.

FICHES ACTION

1/ CONSOLIDER L'ORGANISATION ET LA STRUCTURATION DE LA FILIERE

Comme il est indiqué dans ses statuts, le Conseil des Chevaux de Champagne-Ardenne est concerné par l'ensemble des secteurs de la filière équine de CHAMPAGNE ARDENNE. Il se propose de mener :

- des actions au sein de la filière équine :
 - rassembler les différents secteurs de la filière équine et favoriser leur collaboration
 - coordonner les initiatives et les actions engagées au sein de la filière
 - concevoir et mettre en œuvre des projets d'ensemble pour les filières
- des actions en relation avec l'extérieur :
 - faire connaître la filière équine et la promouvoir dans toutes ses dimensions (économiques, environnementales, sociales, sportives, éducatives, techniques, scientifiques, culturelles...)
 - représenter l'ensemble de la filière équine et relayer ses projets auprès des institutions publiques (de l'Europe, de l'Etat, des collectivités territoriales...) et privées.

Afin qu'il existe une véritable synergie au sein de la filière entre tous les secteurs et tous les stades, il est nécessaire de poursuivre la structuration et la fédération des acteurs et d'améliorer la réactivité de la filière équine régionale.

Le Conseil des Chevaux a pour missions de :

- Communiquer sur l'ensemble de la filière
- Etudier : suivre chaque année l'évolution de la filière dans son ensemble et approfondir la connaissance de certains secteurs
- Informer
- Echanger et concerter : entre membres du Conseil des Chevaux et au sein de la filière
- Offrir un service aux porteurs de projets

MOYENS D'ACTION

Afin d'animer la filière équine de Champagne-Ardenne, le CCCA dispose d'un ETP qui a pour missions de mettre en place l'ensemble des projets du Conseil à savoir :

Animation du Réseau REFerences :

Le réseau REFerences fournit des repères techniques et économiques fiables et actualisés pour mieux connaître les entreprises de la filière équine et leur fonctionnement : activités, emplois générés, structures (effectifs d'équidés, surfaces), etc. Il est ainsi un outil précieux pour mieux comprendre la filière équine.

Le réseau REFerences est constitué de 3 approches complémentaires :

La **connaissance macroéconomique** consiste à mesurer le poids économique des activités équines et à en suivre la déclinaison dans l'espace et l'évolution dans le temps. Elle permet aux décideurs politiques, institutions ou organismes socio-professionnels d'évaluer l'impact de leurs actions collectives. Des indicateurs sur l'ensemble des acteurs composant la filière équine sont obtenus par modélisation, à partir de données disponibles en base nationale gérée par l'Observatoire économique et social du cheval (OESC) de l'IFCE, complétées par le dispositif d'enquêtes des **Observatoires économiques régionaux (OER) pilotés par les Conseils des Chevaux.**

La **connaissance microéconomique** consiste à connaître le fonctionnement des entreprises et des marchés, en produisant des référentiels technico-économiques à l'échelle de l'entreprise. Elle permet notamment aux candidats comme aux décideurs financiers d'évaluer la viabilité de projets

d'installation. Ces référentiels sont élaborés à partir d'un dispositif de collecte de données auprès d'exploitations équinés suivies dans le cadre du **Réseau équin**.

Ces 2 approches sont complétées par des **études socioéconomiques**.

* Observatoire Economique régional du cheval

La connaissance de la filière régionale est l'une des missions premières des Conseils des Chevaux en région. A ce titre, il est nécessaire d'avoir des données précises et actualisées concernant la filière équine régionale. La quantification et la qualification de notre filière par des données économiques, sociales ou encore environnementales correspondent à une demande des collectivités territoriales afin d'estimer le poids économique que représente le monde des équidés et de mesurer l'impact des activités équinés sur les territoires.

Le concept d'observatoire économique régional du cheval consiste à sélectionner un certain nombre de critères, complémentaires à ceux de l'observatoire national des Haras Nationaux, afin de les actualiser chaque année pour suivre les évolutions de la filière équine dans la région.

Toutes ces données économiques (outils de décision et d'accompagnement de l'ensemble des acteurs), permettront :

- d'évaluer l'impact des politiques publiques sur la filière équine régionale
- d'accompagner la structuration de la filière par des éléments technico-économiques sur la viabilité des entreprises
- de disposer d'indicateurs précis de l'impact des entreprises de la filière sur le tissu économique local et le développement territorial

*Réseau Equin

Le rôle du cheval dans l'économie, l'aménagement du territoire et l'entretien de l'espace est de plus en plus reconnu que ce soit de la part des pouvoirs publics, des élus des collectivités ou de la profession agricole. Dans ce contexte favorable au développement des activités équinés, la méconnaissance des pratiques paraît inconcevable. **L'élaboration de références technico-économiques devient indispensable-pour donner des repères, les plus objectifs possibles, aux chefs d'entreprises équinés et aux structures qui réalisent l'encadrement, la formation, le financement de projets d'installations ou de diversification agricole.**

Le Réseau équin, réseau de références technico-économiques pour la filière équine a été mis en place en 2007 au niveau national, grâce à l'appui du Fonds Eperon et à l'expérience de l'Institut de l'Elevage en matière d'acquisition de références à partir des suivis d'exploitations pour les filières ruminants.

Le suivi de fermes de références équinés en Champagne-Ardenne nous permet de donner des repères indispensables aux candidats à l'installation, de mieux connaître le fonctionnement des entreprises et par conséquent de pouvoir fournir aux chefs d'entreprises des éléments pouvant influencer sur leurs marges de progrès.

Suivi du contrat de filière

Le suivi du schéma régional va se situer à plusieurs niveaux :

- *Evaluation de chaque projet*

Chaque porteur de projet devra fournir le bilan financier et prouver que les objectifs ont été atteints.

Pour les projets structurants une commission pourra si elle le souhaite se rendre sur le site afin de vérifier si les travaux réalisés sont conformes au projet déposé.

- *Evaluation du schéma à mi-parcours*

Le schéma régional est établi de 2014-2016, à mi-parcours un bilan sera réalisé afin de faire le point sur les actions menées du point de vue quantitatif et du point de vue qualitatif et de le modifier si nécessaire. (impact de ces actions sur la filière et hors filière).

Assistance à maîtrise d'ouvrage

Le Conseil des Chevaux a une mission de conseil auprès des représentants des associations régionales afin de les aider dans la mise en place de leurs projets et auprès des particuliers pour les informer sur différents sujets.

Des actions vers les candidats à l'installation devront être mises en places, en relation avec les points info installation de Champagne-Ardenne afin de leur faire connaître les ressources technico-économiques existantes indispensables à l'élaboration de leur projet.

Promotion /Communication

Le Conseil des Chevaux a en charge la mise en place des actions de promotion et de communication de la filière équine champardennaise. Il doit veiller à mutualiser au maximum les actions de communication.

Correspondant Régional d'Equiressources

Créé en mai 2007, Equiressources est une plate-forme d'information et de services entièrement dédiée au rapprochement entre offre et demande en matière d'emploi et de formation dans la filière équine. Cette structure publique/privée est issue d'un partenariat entre le Pôle de compétitivité filière équine, le Pôle emploi, le Conseil Régional de Basse-Normandie et les Haras nationaux.

La phase expérimentale du projet (2007/2008), soutenue par le Fonds social européen, a été réalisée pour l'essentiel sur le territoire bas-normand. Elle a permis de mettre en place de manière précise les missions confiées à Equi-ressources, à savoir :

- mettre en relation avec les employeurs ayant proposé une offre, des candidats stagiaires, apprentis ou salariés, au profil adapté et ce, dans tous les secteurs de la filière,
- diffuser de l'information sur les métiers de la filière équine, les formations et les établissements,
- apporter un conseil personnalisé quand nécessaire sur les problématiques liées au recrutement et à la formation.

En 2009 et 2010, les missions d'Equiressources se sont étendues progressivement à l'ensemble du territoire national, c'est dans ce cadre que le CCCA s'est positionné pour devenir le correspondant Equiressources en région.

A ce titre, le CCCA a en charge la promotion d'Equiressources en région tant vers les acteurs professionnels de la région que vers les futurs employés.

BUDGETS PREVISIONNELS

Ces budgets prévisionnels ne tiennent pas compte des actions mises en place par le CCCA et autofinancées.

Le réseau équin n'est pas intégré dans les budgets, le dossier national n'ayant pas été validé à ce jour.

	2014	2015	2016
*Structuration, Animation	93 250 € avec OER (75 600 €) Réseau Equin 30 000 €	90 000 € (84 000 €) Réseau Equin 30 000 €	92 000 € (86 000€) Réseau Equin 30 000 €

FICHE ACTION

Opérateur(s)	CCCA
Financeurs Potentiels	Cotisations Conseil Régional Fonds Européens Fonds EPERON

2/ 1 DEVELOPPER LES DEBOUCHES DE LA FILIERE EQUINE A L'ETRANGER

OBJECTIFS :

Après 8 années de fonctionnement, le CCCA a su mettre en place des actions de développement et de promotion de la filière en région et sur le plan national.

Le contexte économique actuel au niveau national ne permet plus de trouver suffisamment de nouveaux marchés pour les produits régionaux (élevage sport/loisir, élevage chevaux de trait, formation,...) il est donc indispensable de s'ouvrir à l'international afin de trouver de nouveaux débouchés.

L'objectif de ce programme qui sera mis en place sur 3 ans est de développer les débouchés pour l'ensemble de la filière équine régionale en :

- utilisant les coopérations existantes entre la région Champagne-Ardenne et d'autres régions à l'étranger
- utilisant les dispositifs existants en région Champagne-Ardenne pour l'export
- utilisant les compétences et les connaissances des filières équines étrangères de l'UNIC
- développant des contacts avec les entreprises régionales (ex : La Buvette) qui proposent des produits pour la filière afin de mutualiser au maximum les moyens déployés pour l'export

CONTEXTE :

Depuis 2010, la filière équine de Champagne-Ardenne a initié un développement à l'international. Cela s'est notamment traduit par une présence au Salon du Cheval de El Jadida avec l'UNIC.

Des relations se sont également créées entre le CCCA et la Direction des Affaires Européennes et Internationales du Conseil Régional de Champagne-Ardenne.

Ainsi entre 2011 et 2012, 2 missions à Oujda ont été organisées avec la région Champagne-Ardenne et une mission retour a eu lieu en décembre dernier.

En parallèle, le Conseil Régional, via la direction du développement économique, met à disposition des PME un dispositif d'aide pour les aider à trouver de nouveaux marchés à l'international. **Le CCCA a été reconnu par le Conseil Régional comme PME et bénéficie à ce titre des mêmes aides (80% d'aide sur les études de prospection / 50% d'aide sur déplacements, hébergement...)**. Pour obtenir ces aides, les PME doivent impérativement passer par des prestataires mandatés par la région.

En 2012, le Conseil des Chevaux de Champagne-Ardenne a mandaté le prestataire LOGOS (Relais de la Région Champagne-Ardenne) pour l'élaboration d'un test Produit / Marché dans **7 pays d'Europe de l'Est et en Russie**.

D'autre part, le Conseil Régional de Champagne-Ardenne dispose d'un représentant en **Chine à Chengdu dans la Province du Sichuan**. La ville de Chengdu a comme projet majeur le développement lié au cheval notamment la création d'une antenne de l'Institut franco-chinois des métiers liés au cheval.

Ainsi, afin de pérenniser et développer ses actions à l'international, le CCCA a défini des pays bien précis à cibler sur le court, moyen et long terme.

PAYS CIBLES

Maroc / Région de l'Oriental :

Un travail de **coopération avec la Région de l'Oriental au Maroc** a été lancé dès 2011 pour aider au développement de la filière équine dans la région de l'Oriental.

La Région Champagne-Ardenne est engagée dans une relation partenariale avec la Région de l'Oriental au Maroc depuis 1990.

La Région a vocation à devenir progressivement une des grandes portes du Maroc sur les voies terrestres et maritimes, une capitale administrative et tertiaire, et le centre de valorisation des productions de toute la partie orientale du Maroc (y compris Taza, une partie du Moyen Atlas et de l'espace des oasis) et une des zones touristiques importantes du pays.

A la demande du Conseil Régional, le Conseil des Chevaux de Champagne-Ardenne a participé en octobre 2010 au Salon du Cheval du Maroc à El Jadida, le Président du Conseil Régional de l'Oriental souhaitant que la filière équine fasse partie du programme de développement de la coopération.

Une première mission de prospection a été faite en juillet 2011 dont les perspectives d'échanges sont reprises ci-dessous :

- **TOURISME** Les structures équestres sont peu développées mais la politique de développement touristique va faire émerger des projets d'installation

Appuis possibles :

Mise en place d'un cahier des charges d'installation (structures, utilisation de la race locale barbe, logement et alimentation des chevaux, etc.)

- **ELEVAGE** L'activité d'élevage est présente avec notamment le Cheval Barbe sur lequel un programme de sauvegarde de la race pourrait être mis en place avec le développement des utilisations de ce cheval

Appuis possibles :

Développement des échanges sur les techniques d'élevage (Insémination artificielle, transfert d'embryons,...)

Développement des utilisations du cheval Barbe : mise en place de labellisation loisir (grille de jugement, tests d'aptitude,)

- **ORGANISATION DE LA FILIERE** Le président du Conseil Régional de l'Oriental souhaite une organisation de la filière équine au niveau régional et le développement de projets privés (en élevage et centres équestres)

En mai 2012, le Conseil Régional de l'Oriental a organisé une journée de la filière équine. L'objectif de cette journée était une concertation entre les différents acteurs concernés pour aboutir à une feuille de route de développement de la filière. Le CCCA a participé à cette journée et une mission retour a eu lieu en Champagne-Ardenne en décembre 2012, avec la participation du directeur du Haras national d'Oujda, la SOREC et la chef de cabinet du président du Conseil Régional de l'Oriental.

Cette coopération va se poursuivre sur la région de l'Oriental mais une prospection sera également menée au niveau national afin de développer les relations et à terme les échanges. La France, avec des institutions comme France Galop, l'IFCE, ou des cavaliers français, est déjà très présente depuis de nombreuses années.

Les retours de ces prospections sur le Maroc sont à attendre sur le long terme pour la région de l'Oriental et ils peuvent être envisagés à moyen/court terme sur l'ensemble du Maroc.

PECO :

Suite aux conclusions de l'étude menée par LOGOS et financée par le Conseil Régional, nous avons décidé de travailler sur 4 pays :

Pologne, République Tchèque, Roumanie et Hongrie.

Le potentiel économique de ces pays est assez faible, il existe déjà un élevage de chevaux dans les différents pays mais la qualité génétique est assez faible.

L'objectif des prospections serait de travailler sur de la fourniture de génétique de meilleure qualité, de la formation et de produits.

Pologne :

Il existe déjà un courant commercial de chevaux de trait Ardennais entre la Champagne-Ardenne et la Pologne. L'objectif serait de renforcer ce courant et de l'utiliser afin d'ouvrir des débouchés pour les autres produits de la filière équine régionale.

L'UNIC a déjà de nombreux contacts sur place.

République Tchèque

Le développement du tourisme équestre est très important en République Tchèque et la coopération entre la région Champagne-Ardenne et la Région Vysocina peut être un point d'entrée.

Roumanie :

Le potentiel de développement est assez faible et l'UNIC n'a aucun contact sur ce pays

En revanche, des contacts ont été établis entre un professionnel de la région et la Roumanie, il sera donc intéressant de poursuivre les relations et de développer les contacts via LOGOS.

Hongrie :

Le développement de la filière sport est assez lié au redémarrage des courses dans le pays. A ce jour le potentiel de développement est assez faible et plusieurs régions sont déjà présentes (Pays de la Loire) mais une relation sur le long terme pourrait permettre d'exporter notre production et savoir-faire.

Espagne

L'Espagne a toujours été très intéressée par l'élevage de chevaux de sport français, plusieurs chevaux de Champagne-Ardenne sont présents sur le territoire espagnol. (QUARELLA DE TOSCANE qui tourne au niveau international...)

Le potentiel économique de l'Espagne est actuellement assez faible mais l'absence d'élevages de chevaux de sport, la proximité de ce pays et le désengagement de nombreux professionnels français en Espagne peuvent être des raisons pour maintenir un lien avec ce pays et donc être déjà présents lors du retour de la croissance.

L'UNIC bénéficie de nombreux contacts sur place, cette destination ayant été ramenée au niveau de « veille active » par le comité stratégique de l'UNIC, une action de niveau régional en collaboration avec l'UNIC serait probablement un complément utile.

Chine / Province du Sichuan :

Le Conseil Régional de Champagne-Ardenne a établi une coopération avec la Province du Sichuan et dispose d'un représentant en **Chine à Chengdu dans cette Province-**

La ville de Chengdu a comme projet majeur le développement lié au cheval notamment la création d'une antenne de l'Institut franco-chinois des métiers liés au cheval.

Une prospection sur cette province sera menée en relation avec le représentant du Conseil Régional en collaboration avec l'UNIC.

L'UNIC a développé de fortes relations avec l'organisation équestre de la Province (CDEA).

La Chine représente un marché avec un gros potentiel mais la collaboration à mettre en place sera sur le long terme. Notre présence est indispensable compte-tenu des relations région Champagne-Ardenne/Chengdu et sachant qu'il n'y a pas de région française vraiment présente dans cette province pour le moment.

Argentine

Suite aux actions de l'UNIC en amont, une délégation d'éleveurs argentins provenant de Buenos Aires et ses alentours, a fait le déplacement en Champagne-Ardenne et a montré un fort intérêt pour la génétique de la production régionale, les chevaux de sport de 3 ans prometteurs et l'envoi de semence d'étalons de sport de la région.

Le développement des relations va permettre de placer la région Champagne-Ardenne parmi les 1^{ères} régions à prospecter dans ce pays.

Mexique

La Région Champagne-Ardenne a établi depuis plusieurs années une coopération avec la région de Basse Californie au Mexique. Il existe une vraie demande au Mexique pour des chevaux de sport et d'élevage et notamment sur des chevaux prêts et qualiteux.

Une mission de prospection est envisagée fin 2013.

Il s'agit d'un marché en plein essor avec peu de présence française malgré une vraie utilisation de génétique française pour leurs chevaux de sport notamment.

Remarque :

Cette liste représente l'ensemble des destinations envisageables. Suite aux retours de prospection effectuées en 2013 et des opportunités qui pourraient s'offrir à la filière équine de Champagne-Ardenne, elle sera susceptible d'être modifiée.

Pour 2014 , nous envisageons donc prioritairement les actions suivantes :

- Suite de la prospection au Mexique
- Développement des relations avec la Province du Sichuan
- Mission retour en Argentine suite à la venue d'une délégation en 2013
- Mise en place des prospections dans les PECO
- Prospection en Espagne
- Poursuite de la Coopération avec le Maroc (une recherche de financements européens va être menée sur les relations avec le Maroc)

En plus des ces actions, en 2014, afin de promouvoir la filière équine de Champagne-Ardenne et d'accueillir des délégations étrangères le CCCA sera présent aux Jeux Equestres Mondiaux du 23 août au 7 septembre 2014.

MOYENS D'ACTION

Recrutement d'un ½ ETP sur le projet afin de prospecter dans les pays ciblés, de développer de nouveaux marchés à l'export et de commercialiser les produits de la filière.

Un travail de coordination CCCA / UNIC / Conseil Régional de Champagne-Ardenne / professionnels sera effectué afin de répondre aux mieux aux attentes des clients potentiels.

RETOMBÉES ATTENDUES

Développement des marchés de chevaux sport / loisir / trait / semences / ...vers les pays ciblés

Apporter un appui à ces pays sur des formations notamment vétérinaires, d'enseignement,...

Un bilan de ce projet de développement sera réalisé fin 2016.

BUDGETS PREVISIONNELS 2013 - 2016

	2013 Pour mémoire	2014	2015	2016
Présence JEM 2014		20 000 €		
PECO (LOGOS + frais de mission)		28 808 €	35 500 €	35 500 €
Missions / Délégations	30 000 €	22 500 €		
½ ETP avec charges		33 500 €	36 500 €	36 500 €
TOTAL	30 000 €	84 808 €	72 000 €	72 000 €

FICHE ACTION

Opérateur(s)	CCCA
Financeurs Potentiels	Conseil Régional Fonds Européens Fonds EPERON

2/2 DEVELOPPER LE TOURISME EQUESTRE

CONTEXTE :

En 2012, le CRTE a commandé au cabinet Parcours une étude sur la Stratégie de Développement du Tourisme Equestre en Champagne-Ardenne. Cette étude a abouti à la définition de 4 axes stratégiques pour la région, à savoir :

Axe n°1 - Créer des SPOTS DE PRATIQUE phares pour la région, « multi pratiques »

Retenir quelques zones à fort potentiel touristique réparties sur toute la région pour y **créer des spots de multi-pratiques** pour toute la famille.

Axe n°2 – STRUCTURER L’OFFRE de Tourisme équestre en lien avec les autres pratiques d’extérieur

1: En créant un programme spécifique pour soutenir le développement de la qualité et renforcer la professionnalisation des acteurs

2: En créant des produits ciblés et attractifs avec les acteurs

3: En aménageant les itinéraires des produits

Axe n°3 : Organiser la COMMERCIALISATION

En travaillant les marchés prioritaires : Ile De France, Bénélux, Nord-Picardie, Région Champagne-Ardenne et limitrophes, marché asiatique fréquentant déjà la région pour le Champagne

En choisissant ses cibles : selon les affinités et savoir-faire des acteurs (jeunes, adultes, seniors...)

En structurant et en organisant la commercialisation et la promotion Utiliser les réseaux et Tours Opérateurs existants

Créer des outils spécifiques de commercialisation mutualisés.

Axe n° 4: Développer la COMMUNICATION

En organisant la communication des produits. Mettre en place une stratégie de communication et un plan de communication sur 3 ans renouvelable.

Parcours Conseils a défini **7 spots de pratique** répartis sur l’ensemble de la région

Un spot de pratique, c’est :

- Une aire de départ aménagée pour les camions, les vans, les voitures, les cyclos et les piétons
- Un itinéraire de 5 cinq jours, empruntant des chemins inscrits au PDIPR, avec un fort potentiel touristique
- Un itinéraire reliant les hébergements équestres et haltes, aménagé pour la pratique équestre
- Des acteurs professionnels et publics travaillant ensemble à la commercialisation d’un produit vitrine

Objectif : Avoir une offre de destinations équestres attractives en Champagne Ardenne

- PNR Montagne de Reims, caves de Champagne et Reims
- Sedan, Vallée de la Meuse et de la Semoy, Charleville- Mezières
- Le Der et villages, Montier en Der et Haras National
- L’Aube : les Côtes de Bar, la Forêt d’Orient, Troyes, la Forêt d’Othe
- Parc National Champagne-Bourgogne
- Plateau de Langres
- L’Argonne : la nature témoin de la Grande guerre

Critères proposés de sélection des spots de pratique :

Thématique à forte notoriété ; points d'intérêts et histoire à raconter; accessibilité routière, ferroviaire ou aérienne; hébergements déjà existants ou à renforcer; potentialités de circuits; paysages et nature variés existence d'outils supports de développement (PNR, PN)

Territoire déjà équipé pour d'autres pratiques d'extérieur comme par exemple présence d'un site labellisé FFC pour le VTT.

L'objectif étant d'avoir un produit phare par spot.

L'élaboration de ces produits phares passe par différentes phases à savoir :

- Mobilisation des acteurs du territoire
- Création des itinéraires
- Réalisation des études opérationnelles d'itinéraire et d'aménagement
- Réalisation des travaux prévus dans l'étude de programmation

Parcours Conseils a également défini le **Programme Impulsion qui a pour objectifs :**

- Sélectionner et aménager des itinéraires équestres sur les spots de pratique
- Accompagner les acteurs du tourisme équestre dans leur professionnalisation
- Commercialiser et promouvoir les produits de tourisme équestre créés sur les spots par les acteurs professionnels

Dans le cadre de leur étude, Parcours Conseils a initié l'élaboration d'itinéraires et de produits phares sur le spot de Langres.

LES OBJECTIFS DE LA STRATEGIE :

- Des itinéraires inscrits au PDIPR qui relient les structures accueillant les cavaliers et les chevaux, avec un intérêt touristique fort
- Des professionnels équestres formés aux métiers du Tourisme
- Une destination cheval «Champagne Ardenne» connue et reconnue, déclinée sur chaque spot
- Six spots de pratique en Champagne Ardenne et un produit vitrine par spot.
- Faire du tourisme équestre un produit de diversification pour les centres équestres

MOYENS D'ACTION

Le travail demandé par le développement du tourisme équestre en région ne peut être supporté par les permanents en poste sur les différentes structures régionales de la filière. Il est donc indispensable d'avoir une personne ayant en charge l'animation et la centralisation des données et qui pourrait s'appuyer sur d'autres structures.

Les autres structures identifiées potentiellement pour les autres spots ont :

- Le PNR de la Montagne de Reims pour le spot de Reims
- Le CDT des Ardennes pour le spot de Sedan Charleville-Mézières
- Le Syndicat du Lac du Der pour le spot du Lac du Der
- Le CDT de l'Aube pour le spot Cotes de Bar, Foret d'Orient, Troyes, Foret d'Othe
- Le syndicat Mixte du Pays d'Argonne Champenoise

Cet animateur aurait en charge le développement de la stratégie élaborée par Parcours Conseils à savoir :

- mettre en place sur le terrain les 6 spots : suivi des opérateurs, relations avec les collectivités territoriales et avec les institutionnels du cheval et des autres activités de pleine nature,
- animation des bénévoles,
- lancement des formations,
- études et audits...

RETOMBEES ATTENDUES

300 à 1500 produits de tourisme équestre (*randonnée, séjour*) vendues par an, générant directement 490 000 € à 2 450 000 € de Chiffre d'affaires par an.

BUDGETS PREVISIONNELS

	2014	2015	2016
1 ETP	50 000 €	50 000 €	50 000 €
Promo Com	10 000 €	20 000 €	20 000 €
Plan qualité	15 000 € (prestataires la 1 ^{ère} année)		
Investissements dans les structure	A déterminer en fonction des audits		
TOTAL	75 000 €	70 000 €	70 000 €

FICHE ACTION

Opérateur(s)	A définir
Financeurs Potentiels	Conseil Régional; Fonds EPERON, FEADER Centres Equestres

2/ 3 ADAPTER LA PRODUCTION AUX BESOINS DES UTILISATEURS

Les **3 débouchés pour les chevaux de trait** sont l'élevage, la boucherie et l'utilisation à l'attelage. Afin d'augmenter le revenu des éleveurs, il est indispensable de valoriser les chevaux au travers de l'attelage et d'avoir des chevaux qui correspondent à la demande.

Depuis 2008, l'intérêt pour l'utilisation du cheval de Trait par les collectivités ne cesse d'augmenter, de 80 communes dans les années 2000, elles sont aujourd'hui plus de 400 à utiliser le cheval pour des travaux en ville. De nombreuses communes seraient prêtes à franchir le cap mais se pose régulièrement le problème de la compétence des chevaux. En effet, les éleveurs ont pour objectif de vendre le plus rapidement leur production alors que les collectivités veulent des chevaux plus « mûrs » qui sont travaillés régulièrement. A ce jour, il existe une demande en chevaux « prêts » mais l'offre n'est pas conforme aux attentes, il est donc indispensable de mettre en adéquation l'offre et la demande.

Pour les **chevaux et poneys de sport**, l'objectif principal de l'éleveur est la commercialisation des produits de l'élevage. Actuellement, les cavaliers demandent des chevaux/poneys prêts à pouvoir enchaîner un parcours. La demande des cavaliers a évolué, et l'éleveur se doit d'adapter son produit s'il souhaite le commercialiser. Le débouillage n'est plus suffisant, il est nécessaire de valoriser et donc d'améliorer le produit. De plus, il devient indispensable que l'éleveur développe son réseau de commercialisation : la région est dotée de nombreux centres équestres qui peuvent offrir des débouchés aux éleveurs. Le rapprochement des éleveurs et des centres équestres passera par la valorisation des produits.

OBJECTIFS

Les objectifs de ces actions sont de :

- Rapprocher les éleveurs et les centres équestres
- Préparer des chevaux qui correspondent à une réelle demande
- Développer la commercialisation des chevaux

MOYENS D'ACTION

Pour toutes ces actions l'éleveur champardennais doit détenir au moins 2 juments de plus de 6 mois.

Pour les Chevaux de Trait

Inciter les éleveurs du territoire champardennais à sélectionner et valoriser leurs chevaux pour qu'ils répondent à un véritable marché, en les mettant en valorisation pendant 10 mois.

Chevaux

Les chevaux (hongres et femelles) devront être débouillés à l'attelage, une période d'essai de 15 jours sera réalisée afin de tester leurs aptitudes et de les sélectionner selon un cahier des charges qui sera défini entre la Fédération Régionale des Eleveurs de Chevaux de Trait Ardennais et la société Hippo-Ecolo, entreprise privée, nationalement reconnue et spécialisée dans le cheval en ville.

Les chevaux devront :

- Avoir effectué une visite vétérinaire, le compte rendu vétérinaire (radios + clinique) sera demandé avant la mise en exploitation
- Disposer de leur document d'accompagnement validé, pucé et à jour de ces vaccinations

Modalités

La mise en valorisation fera l'objet d'un contrat entre l'éleveur et le centre de valorisation et implique l'engagement à une chartre. La durée du contrat sera de 10 mois, avec 15 jours d'essai. Le centre de valorisation doit s'engager à valoriser le cheval et à orienter son utilisation en fonction de ces capacités. L'établissement organisera en toute indépendance la valorisation de l'équidé.

Pour les chevaux et poneys de sport

Soutenir les éleveurs qui font valoriser leurs chevaux et/ou poneys dans des centres équestres de Champagne-Ardenne, en accompagnant les éleveurs dans les frais de pension permettant le travail des chevaux de sang ou poneys.

Chevaux / Poneys

Cette action est ciblée sur des chevaux et poneys:

- A partir de 2500 euros, peut-être davantage pour certains d'entre eux, l'objectif du programme étant un achat au terme de la valorisation
- de 3 à 5 ans (hongres et femelles) nés en Champagne-Ardenne et appartenant à son naisseur
- présentés à un concours d'élevage à 3 ans (allures et/ou saut monté) en Champagne-Ardenne
- disposant de son document d'accompagnement validé, pucé et à jour de ces vaccinations

Centres Equestres

Pour intégrer le programme, l'établissement équestre doit répondre aux critères suivants :

- Adhérent FFE
- Disposer d'un enseignant avec 3 ans d'activité dans la profession
- Cavaliers avec licence pro ou amateur ou club Label Ecole Française d'Equitation
- Matériel adapté à la compétition disponible (carrière, manège et parcours d'obstacles)
- Infrastructures : box individuel, paddock, marcheur,...

Modalités

La mise en valorisation fera l'objet d'un contrat entre l'éleveur et le centre équestre, et implique l'engagement à une chartre. La durée du contrat sera de 10 mois du 1er octobre au 31 juillet, avec 1 mois d'essai. Pendant la durée du contrat le cheval sera hébergé au box.

Le centre équestre doit s'engager :

- à valoriser le cheval ou le poney. L'établissement organisera en toute indépendance la valorisation de l'équidé selon les orientations négociées avec l'éleveur.
- à sortir le cheval et/ou poney sur 5 ou 6 concours officiels toutes disciplines (club ou amateur, ponam) dans l'année dont 50 % des concours réalisés en Champagne-Ardenne
- à réaliser une vidéo du cheval et/ou du poney sur une détente ou reprise aux 3 allures ainsi qu'un parcours d'obstacles, qui devra être remise au propriétaire et au comité de pilotage

RETOMBÉES ATTENDUES

La commercialisation d'équidés

BUDGETS PREVISIONNELS

	2014	2015	2016
Chevaux de Trait (Aide de 1 500 € par cheval)	6 Chevaux 9 000 €	12 Chevaux 18 000 €	15 Chevaux 22 500 €
Chevaux/poneys de sport loisirs (Aide de 1 500 € par cheval)	13 chevaux/poneys 20 000 €	13 chevaux/poneys 20 000 €	13 chevaux/poneys 20 000 €
TOTAL			

FICHE ACTION

Opérateur(s)	ARDCP, Fédération Régionale des Chevaux de Trait
Financeurs Potentiels	Eleveurs, Conseil Régional, Centres Equestres, Centre de Valorisation (IFCE et/ou Centre Pont Sainte Marie)

2/ 4 PRIME RACE MENACEE POUR L'ELEVAGE DE CHEVAUX DE TRAIT ARDENNAIS

Le cheval de trait ardennais a été classé parmi les races de chevaux de trait à effectif menacé. La Champagne-Ardenne fait parti du berceau de race avec la Lorraine et l'Alsace. L'objectif de cette mesure est de favoriser le maintien voire le développement de la race équine ardennaise sur les exploitations en incitant les éleveurs à conserver un cheptel minimum sur l'exploitation et de conduire ce cheptel en race pure.

A ce jour de nombreux projets sont mises en place afin de trouver de nouvelles utilisations pour le cheval de trait, comme le projet de Centre de Cheval Energie de Pont Saint Marie, mais afin de conserver un cheptel suffisant il est indispensable de soutenir l'élevage.

OBJECTIF

Cette mesure vise à conserver sur les exploitations des chevaux de trait ardennais, dont l'effectif est en déclin.

MOYENS D'ACTION

Mise en place en région Champagne-Ardenne de la Mesure AgroEnvironnementale « Protection des races à petits effectifs ».

Chaque éleveur répondant aux critères d'éligibilité inscrit dans le PDR et en faisant la demande pourra prétendre à une aide de 200 € par an par animal inscrit. Cette aide est pluriannuelle et est accordée pour une durée de 5 ans.

Critères d'éligibilité

Bénéficiaires : Personnes physiques ou morales exerçant une activité agricole sur le territoire de la Champagne-Ardenne et détentrice d'animaux éligibles.

Le demandeur doit adhérer à l'UECRA (Union des Eleveurs de chevaux de la race Ardennaise) et à son programme d'élevage.

Il doit conduire ses animaux en race pure

Le demandeur doit être propriétaire des chevaux, il ne peut être seulement le détenteur

Les engagements du bénéficiaire :

- Tenir un registre d'élevage
- Détenir de façon permanente les animaux éligibles soit pour l'Ardennais au minimum 1 UGB (1 jument, ou 1 étalon d'au moins 2 ans = 1 UGB)
- Respecter un nombre minimum de naissances/ saillies :
100 % des juments engagées / pour les mâles engagés ils doivent se reproduire au moins une fois par an et en race pure
- Faire enregistrer les saillies et/ou naissance conformément à la législation en vigueur
- L'exploitant doit obtenir au cours des 5 années une moyenne d'au moins 2 naissances par femelle engagée. Cette moyenne est calculée sur l'ensemble des juments engagées : ainsi selon l'âge des juments engagées, le nombre de naissance pris en compte pourra être inférieur à 2 pour les plus jeunes juments.

FICHE ACTION :

Opérateur(s)	Les éleveurs Le CCCA sera en charge de l'animation de la mesure
Financeurs Potentiels	Etat FEADER

2/ 5 DEVELOPPER L'EQUITATION SCOLAIRE

OBJECTIFS

Il est reconnu que la pratique des activités équestres favorise le développement des élèves :

- Au plan social, par une confrontation à d'autres milieux éducatifs, par des capacités d'analyse de l'environnement. Le mode de vie d'un centre équestre entraîne des activités de groupe.
- Au plan affectif, car l'acte volontaire doit être nuancé pour être accepté par le poney ou le cheval, l'élève doit apprendre à maîtriser ses réactions émotionnelles.
- Au plan psychomoteur, par le développement de la maîtrise de l'équilibre, de la coordination, des dissociations fragmentaires.
- Au plan physiologique, par le développement du système cardio-vasculaire, musculaire et des capacités d'endurance.
- Au plan cognitif, par l'acquisition de connaissances pratiques et théoriques élémentaires relatives au mode de vie du poney et du cheval, leur utilisation, leur entretien. De nombreuses matières peuvent être abordées lors des séances, l'histoire, la biologie, les mathématiques...

MODALITES D'ACTION

Initier les élèves des classes de maternelles et de primaires à l'équitation et faire découvrir l'environnement équestre. Ce projet se porte sur la mise en place par les centres équestres d'une initiation sur 7 à 10 séances.

Projet Pédagogique pour une série de 7 à 10 séances

➤ Objectifs spécifiques liés à l'intervention

- Connaître un milieu inconnu ou méconnu : connaître le vocabulaire liée à la pratique équestre et la connaissance générale du milieu équestre
- Oser s'engager dans un nouveau sport et dans de nouvelles actions,
- Ecouter pour comprendre et réaliser des actions,
- Observer les autres pour se corriger soi-même,
- Analyser les situations et prendre conscience de ses propres difficultés,
- Prendre confiance en soi et en l'autre, avoir confiance en l'animal,
- Etablir une relation avec lui
- Etre acteur sur le poney et à ses côtés
- Maîtriser les différentes actions.

➤ Prolongement éventuel

- Production écrite : récit des séances, ...
- Découverte du monde : connaissance de la vie animale, notion de plan, historique des lieux...

➤ Organisation spatiale de la classe

La classe sera divisée en 3 groupes :

- 1- La pratique équestre
- 2- S'occuper d'un poney : le nettoyer, utiliser les bons outils ...
- 3- Connaissance générale du milieu équestre : sécurité, moyens de transport ...

Contenu des différentes interventions :

Connaissance des lieux (découverte du poney-club), historique des lieux, la sécurité, les différentes « robes », les moyens de transport, les différents sports équestres, le vocabulaire lié au poney (la nourriture, les différentes parties de son corps...), connaître les outils pour nettoyer un poney, les utiliser et savoir les nommer, la pratique équestre.

➤ Organisation pédagogique de la classe

La classe est divisée en 3 ateliers qui durent environ 30 minutes chacun.

Il laisse la possibilité de chaque enfant d'intervenir et d'agir individuellement.

Le contenu de chaque intervention est différent et mobilise des compétences différentes :

- un atelier a pour objet la connaissance générale et fait appel à son propre savoir et à sa curiosité,
- le second permet aux enfants de toucher l'animal, de le connaître et de mieux l'appréhender en le nettoyant et en s'occupant de lui,
- le troisième concerne la pratique et l'investissement de chacun dans ses actions

Exemple d'activités

EQUITATION	SOINS AU PONEY	DECOUVERTE DU MILIEU
Equilibre sur le poney	Découverte du club et du poney	Classification du poney
Avancer et arrêter	Brosser les poneys : les différentes parties	Les races de poneys
Changer de direction	Mettre le licol	Alimentation
Parcours d'évaluation ...	Promener le poney	Le plan du club

➤ Evaluation

A la fin de la série de séances une évaluation de l'enfant pourra être faite et les enfants obtiendront un diplôme d'or, d'argent, ou de bronze suivant le résultat

BUDGET PREVISIONNEL:

	2014	2015	2016
	35 000 €	35 000 €	35 000 €

Ce projet est le fruit d'une collaboration entre le Conseil des Chevaux, le CRE et les centres équestres de Champagne-Ardenne

Le Conseil Régional est partenaire de ce projet. Le taux d'aide de la Région est de 50 % par séance et par élève avec une aide plafonnée à 5 € par séance et par élève.

L'aide sera versée directement aux centres équestres sur présentation de justificatifs. Cette aide devra être défalquée des factures faites aux écoles.

FICHE ACTION :

Opérateur(s)	Centres équestres Le CCCA en appui
Financeurs Potentiels	Conseil Régional Ecoles, coopératives scolaires, communes,...

2/ 6 ACCOMPAGNER L'INSTALLATION DES PORTEURS DE PROJETS

L'installation en filière équine se fait généralement hors cadre familiale et demande des investissements très lourds. Afin d'accompagner au mieux les porteurs de projets, il faut les inciter à étudier au préalable la faisabilité et la viabilité de leur projet.

La **filière cheval a été reconnue comme un secteur économique agricole** à part entière depuis 2003, et à ce titre les exploitants installés dans la filière équine peuvent bénéficier des aides à l'installation.

D'autre part, Le cheval joue un rôle important dans le développement et l'animation des zones rurales, il est donc important de soutenir la création d'activité dans ces zones et par conséquent l'emploi.

L'accompagnement des candidats à l'installation est réalisé par les Chambres d'Agriculture. Le **réseau équin** national qui a vu le jour en 2006 et qui permet de mieux connaître le fonctionnement technico-économique des différents systèmes équins présents sur le territoire, et de disposer de repères technico-économiques fiables, pour orienter et conseiller les porteurs de projets souhaitant se lancer dans cette activité, **est un outil indispensable** pour les conseillers d'agriculture.

Le Conseil des Chevaux de Champagne-Ardenne en tant que maître d'ouvrage du réseau en région doit le promouvoir auprès des conseillers de Chambres d'Agriculture et leur apporter toutes les informations nécessaires sur la filière afin de bien appréhender les projets d'installation.

Une collaboration entre le CCCA et les Chambres d'Agriculture doit être développée afin d'accompagner au mieux les porteurs de projets.

OBJECTIFS

Aider à création ou à la reprise de structures équestre viables économiquement.

MOYENS D'ACTION

- Inciter les porteurs de projets à réaliser un audit d'exploitation dans le cadre d'une reprise ou d'une étude de faisabilité dans la cas d'une création
- Aides les porteurs de projets ayant réalisé un audit ou une étude pour les investissements

Budget prévisionnel sera fonction des projets individuels

FICHE ACTION :

Opérateur(s)	Porteurs de projets privés/ Chambres d'Agriculture
Financeurs Potentiels	Etat FEADER Conseil Régional

2/7 DEVELOPPER DES EQUIPEMENTS PROPICES AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Les projets présentés ci-après feront l'objet de dépôt de dossiers plus détaillés par les porteurs de projets.

RENOVATION DEL'HIPPODROME DE REIMS

Depuis plus de dix ans maintenant, la société des courses de REIMS souhaite moderniser son hippodrome et offrir à son public des conditions de réception dignes du spectacle qu'elle offre.

Constatant les conditions d'accueil des autres spectacles : Cinéma, salles de spectacles, théâtres, on comprend mieux le peu d'empressement des spectateurs, et on admire les quelques 15.000 spectateurs présents sur l'hippodrome chaque année.

Il devient urgent de reconstruire une nouvelle tribune aux normes modernes et l'accord sur ce point avec la ville de REIMS ne peut aboutir qu'à apporter à la société des courses de Reims une nouvelle dynamique.

D'autant qu'en dix ans et avec la multiplication des événements en province, Reims un des hippodromes les plus proches du centre d'entraînement de GROSBOIS, a connu un développement important. En 2013, ONZE réunions porteront le label "PREMIUM" c'est-à-dire que Reims sera onze fois sous les feux de l'actualité hippique nationale. Un tel développement peut expliquer cet important et nécessaire investissement.

Ayant enfin réuni les accords essentiels de la Ville de REIMS sur ces grands projets, le Conseil d'administration a décidé à l'unanimité le lancement de ce projet qui se révèle essentiel pour la poursuite de notre activité hippique, mais se veut également un investissement utile au quartier et à la ville de REIMS, au département de la Marne et à notre Région en général.

LES TRAVAUX ENVISAGES

A - TRAVAUX d'ENVIRONNEMENT

L'hippodrome s'inscrit dans un environnement citadin. Autrefois situé à la périphérie de REIMS, l'hippodrome est aujourd'hui un poumon vert dans le Quartier Croix Rouge. Ce quartier est à haute densité d'habitation, il accueille également les universités de droit et de lettres.

Il occupe ainsi une superficie d'environ DIX SEPT hectares et une partie de cette superficie est actuellement en zone franche, permettant ainsi l'installation de petites entreprises bénéficiant de réduction de taxes et de charges.

C'est dans ce cadre que les discussions avec la Mairie de Reims prennent leur sens. En effet le Quartier Croix Rouge fait actuellement l'objet d'une réflexion urbanistique de grande ampleur et ainsi le projet Hippodrome s'inscrit dans cette démarche globale.

En contre partie d'une révision du périmètre de l'hippodrome, la municipalité s'engagerait à nos cotés pour la réalisation de travaux et notamment les abords de l'hippodrome d'une part et la création d'un parking d'environ 400 places.

1ent – Les travaux aux abords de l'hippodrome

La révision du périmètre de l'hippodrome nécessitera inévitablement de nombreux travaux sur les abords proches du site

- En tout premier lieu les clôtures de l'hippodrome devront être totalement reprises. La société des Courses abandonnerait le parking actuel (en zone franche) et une partie située actuellement derrière les tribunes servant également de parking et qui présente peu d'intérêt pour l'exploitation du site. En contre partie une partie proche des parkings des vans sera rétrocédée pour agrandir cet emplacement.
- Les entrées de l'hippodrome devront être reprises et déplacées pour mieux correspondre à la station de Tramway nouvellement créée dont un arrêt se situe à quelques dizaines de mètres de l'hippodrome.
- Les accès et voiries devront nécessairement être repris compte tenu du nouveau périmètre négocié.

2ent – Les Travaux de Parking

Compte tenu de la reprise par la mairie du parking actuel, d'ailleurs très insuffisant en capacité, la municipalité s'est proposée de recréer un nouveau parking dans le centre de l'hippodrome. Cette proposition nous agréée parfaitement, elle évitera un flux très dérangeant pour l'hippodrome et pour les entraîneurs venant régulièrement entraîner leur chevaux sur la piste rémoise.

Il s'agirait donc d'un parking d'environ 400 places en contre bas et au centre de la piste, façon Vincennes.

Ces travaux sont évidemment très importants et puisqu'il s'agira dans un premier temps de décaisser la surface du parking, créer un accès sous la piste par un tunnel permettant un flux automobile aller et retour. Puis un autre accès souterrain sous la piste pour accéder à la tribune.

Il s'agira enfin de paysager le tout de façon à ce que cette démarche ne gêne en rien la visibilité des courses et cache le plus possible l'aspect inesthétique de ce stationnement.

Ces travaux ne pourront malheureusement pas être programmés dans les prochains mois. La réflexion sur la rénovation et la restructuration du quartier CROIX ROUGE et des Universités étant actuellement en cours et prendront encore quelques mois.

L'état de nos tribunes nécessitant absolument d'agir vite nous avons décidé d'entreprendre et d'autofinancer autant que possible ces travaux.

B – RECONSTRUCTION DE LA TRIBUNE

PRESENTATION DU CONCEPT

La tribune de l'hippodrome de Reims date de 1976. Elle est évidemment obsolète et présente de nombreuses marques de vieillissement. Après avoir envisagé un temps une réfection, le conseil d'administration s'est très vite dirigé vers une destruction et une totale reconstruction. Ce bâtiment ne répond plus à aucune des normes actuellement en vigueur.

La réflexion a donc très vite porté sur un concept de tribune neuve.

La saison rémoise se déroulant de Février jusqu'à Juin et de Septembre à Novembre, d'une part et la multiplication des premiums soit en début de journée (Midi) ou en fin de journée (Semi nocturne) dont la fréquentation est plutôt réduite, d'autre part nous ont amené à souhaiter un bâtiment aux dimensions plus modestes. Notre préoccupation étant que nos spectateurs soient à l'abri et au chaud et bénéficient d'un confort parfait tant dans la salle des paris que dans le restaurant panoramique.

Les grands événements sur l'hippodrome de Reims GNT, et Fête de l'hippodrome avec une fréquentation de 3.000 personnes, se passent en été, aux beaux jours et le public occupe la pelouse et profite des animations et des courses en plein air.

Forts de ces réflexions et constatations, nous avons décidé de demander à notre architecte une tribune plus petite mais répondant à tous les nouvelles normes en vigueur.

Un nouveau concept s'est également imposé à nous : la visibilité sur la piste. Ainsi la construction comprendra deux niveaux :

- Un Rez de chaussée sans visibilité comprenant toutes les parties techniques : Bureau des Commissaires, secrétariat, Bureau du Président, vestiaires hommes et femmes, douches et sanitaires, salle de presse, réserves
- A l'Etage : l'accès se fera pas plusieurs ascenseurs, et c'est ici que se situera l'innovation principale.

En effet ce plateau sera divisé en trois parties :

- La première : une grande salle des paris avec visibilité totale sur la piste. Ainsi les joueurs pourront profiter jusqu'au dernier moment des échauffements des chevaux et seront certains de ne rien manquer des heats avant les courses. Cette grande salle comprendra de nombreux guichets de jeux (et des bornes) et disposera d'un bar avec restauration rapide. On y accède par ascenseur ou par un escalier important et rampe d'accès handicapé.
- Le seconde : Le restaurant panoramique d'environ 150 couverts avec bien évidemment une parfaite vision sur la piste, et sur l'arrière de l'hippodrome des cuisines modernes et fonctionnelles. Le restaurant sera également desservi par un ascenseur.
- A la suite une troisième salle : la salle du Comité et trois loges destinées aux partenaires.
- Une tour termine le bâtiment comprenant : Salle de presse, salle des professionnels, salle des commissaires et salle technique au dessus.

Ce nouvel outil tel qu'il se présente permettra un parfait accueil des turfistes, mais au-delà la société des courses de Reims a souhaité qu'il puisse servir à de nombreuses manifestations : Salons, réunions, mariage, etc....

Par sa configuration (grande salle puis restaurant) ce sera un outil important au service de la municipalité de Reims, des habitants du quartier et des rémois en général. Mais la société des courses a voulu rester maître d'œuvre et propriétaire de ses locaux pendant la durée du bail emphytéotique.

L'architecte est Monsieur Claude PENLOUP architecte à Bourges et auteur des derniers hippodromes réalisés en France, spécialiste des infrastructures de courses et de concours, l'un des plus renommés dans la filière hippique.

Remarque :

La règlementation de plus en plus draconienne pourrait amener la société des courses de Châlons en Champagne a faire une étude sur une rénovation possible de l'hippodrome.

POLE CHEVAL ENERGIE A PONT SAINTE MARIE

De plus en plus de collectivités réfléchissent et mettent en œuvre des projets intégrant l'utilisation du cheval dans des secteurs très variés (collecte, transports, entretien, sécurité...). L'expérience et les retombées positives du travail engagé sur Pont Sainte Marie et le développement exponentiel qui se déploie sur le plan national (plus de 400 communes ont aujourd'hui recours à ce type d'énergie) conduisent la Ville de Pont-Sainte-Marie à franchir une nouvelle étape en implantant un Espace dédié à l'Energie Cheval.

Ce projet constituera une véritable vitrine, levier de développement de l'activité hippomobile au service des collectivités et des entreprises, véritable centre ressources, lieu d'expérimentation, de réglementation, d'étude, de formation et de développement de l'énergie cheval en milieu urbain. Le travail autour de la filière équine est devenu très vite pour la commune un véritable projet qui a pris tout son sens, dimensionné pour le territoire du Grand Troyes à une échelle nationale en faisant du projet « Espace Energie Cheval », le point de départ d'un grand projet de développement territorial.

La France détient un véritable patrimoine Cheval en termes de races et de savoir-faire dans le domaine de la traction hippomobile. Ce patrimoine nous est envié dans le monde entier. Il est néanmoins encore très largement sous exploité.

Parallèlement, sous l'impulsion du Grenelle de l'Environnement et des problématiques de restrictions énergétiques, de nombreuses collectivités se tournent aujourd'hui vers l'utilisation du cheval pour assurer des services quotidiens au cœur des villes.

Ces attentes ne sont que très ponctuellement satisfaites car aucune offre de produit «fini» n'est actuellement disponible sur le marché tant pour satisfaire les demandes des collectivités locales (cochers et chevaux) que pour celle de la clientèle étrangère (chevaux et savoir-faire).

L'Agglomération Troyenne est la collectivité française qui a le plus recours au cheval pour assurer sur son territoire des services quotidiens. Pont Sainte Marie, ville moyenne de l'Agglomération Troyenne a débuté dès le mois de Mai 2009 la mise en place du cheval pour assurer la collecte des déchets recyclables, puis, forte de ce succès, a étendu le service hippomobile à la collecte des déchets verts, à l'arrosage des espaces fleuris, à la collecte des corbeilles de rue, et au ramassage scolaire, mettant en place le Trotti'bus dès la rentrée 2014.

Dans le contexte général évoqué précédemment, ce site, idéalement situé, est appelé à **devenir la vitrine européenne de l'utilisation du cheval de travail en ville** avec pour vocation de **finaliser la préparation des chevaux et la formation des meneurs** afin de répondre aux demandes sans cesse croissantes des villes ou des prestataires de service qui souhaitent avoir recours au Cheval Energie. Dans ce contexte, les meneurs ou les chevaux en formation trouveront là un terrain de mise en pratique inégalable.

Cette structure, véritable centre de ressources, deviendra la **référence Nationale en matière d'utilisation du cheval en ville, avec l'objectif de fournir un « produit fini », mobilisable immédiatement.**

Parallèlement, poursuivant l'objectif d'une utilisation moderne du cheval de trait, ce centre servira de support à la capitalisation de données vétérinaires, économiques et scientifiques qui

permettront de faire évoluer les modèles d'utilisation des chevaux de travail. Ce savoir-faire sera dès lors d'autant plus « exportable » qu'il sera associé à une forte démarche d'innovation, notamment sur le plan de l'utilisation de nouveaux matériels, rendant l'Energie Cheval encore plus compétitive.

En vue de valoriser au maximum les investissements en terme d'infrastructures, d'autres activités seront progressivement développées, autour, principalement du cheval de trait (Attelage, Spectacle, Voltige,...) et de la compétition (Indoor, ...) en partenariat avec les socio-professionnels du secteur, ouvrant ainsi de nouvelles voies d'activités à l'ensemble de la filière équine locale, régionale.

PROJET A L'ETUDE : POSTE D'INSPECTION FRONTIERES A VATRY ET ZONE DE QUARANTAINE

Contexte

Plusieurs réunions nationales sur la stratégie de développement de la filière équine en Chine ont montré une absence de lieu de quarantaine dédié aux équins sur le territoire français et il n'existait pas de protocole sanitaire franco-chinois.

Cela pose un réel problème pour les futurs échanges et la reconnaissance de la qualité des produits français car partant de Hollande (où il y a une zone de quarantaine) les chevaux français sont estampillés « Hollandais ».

La réalisation d'une zone de quarantaine aux environs de l'aéroport de Vatry a été proposée et ce projet a reçu l'adhésion des 2 sociétés mères des courses et des transporteurs.

Pour exporter des chevaux vers les pays de l'Union Européenne et vers certains pays tiers le départ des chevaux peut déjà se faire de l'Aéroport de Vatry.

Cependant, l'aéroport de Vatry ne peut pas recevoir de chevaux de pays tiers car il n'a pas de Poste d'Inspection aux Frontières (PIF). En France, les aéroports de Deauville et de Roissy Charles de Gaulles possèdent des PIF aériens pour les chevaux et le ports de Sète en possède un maritime. L'aéroport met à disposition un bâtiment pour le PIF et prend en charge la réalisation du dossier de demande d'agrément avec l'appui du CCCA.

La connaissance du marché par l'aéroport et les transporteurs permet d'envisager un amortissement des travaux assez rapide.

En ce qui concerne la Zone de Quarantaine pour l'export le CCCA travaille en concertation avec l'IFCE et les transporteurs pour trouver la meilleure solution d'investissement et de rentabilité.

Les transporteurs sont confrontés à de nombreux freins pour leur développement économique et notamment un passage obligé à l'étranger pour exporter et/ou importer des chevaux.

Le Poste d'Inspection Frontières (PIF)

Le PIF sera localisé sur l'aéroport de Vatry et sera géré par la société d'exploitation de l'Aéroport (la SEVE).

Une capacité de 20 boxes est définie afin de pouvoir traiter des avions de 60 chevaux dans un temps raisonnable. La définition et le choix des structures techniques ont été faits en concertation avec l'architecte, la responsable des questions sanitaires de l'IFCE et les services de la DDDSCP.

Les socioprofessionnels participent par la présence CCCA.

Le PIF doit avoir une zone de repli au cas où un problème sanitaire se posait à l'arrivée des chevaux. Il a été proposé un hangar désaffecté + boxes démontables pour limiter le cout. Cette solution paraît être refusée par la DGAL. Il faut trouver 60 boxes en dur disponibles immédiatement pour un événement qui peut ne survenir que tous les 10 ans.....

Estimation de 250 000 euros avec boxes démontables appartenant à la SEVE et montés sur place
Amortissement de 3 à 4 ans

La zone de quarantaine

Peu de données sont disponibles pour évaluer la faisabilité et la rentabilité d'une zone de quarantaine dédiée.

Le seul document sur ce sujet est une thèse qui décrit l'organisation « sanitaire » d'une quarantaine.

Pour cette zone de quarantaine, il existe 2 types de marchés :

- **Les chevaux de commerce** dont le nombre varie en fonction des marchés et des ouvertures éventuelles de marchés (exemple la Chine et le commerce de trotteurs). Pour ce type de chevaux seules des installations de détente sont nécessaires.

A ce jour il n'existe aucune donnée sur les flux de chevaux permettant d'estimer ce marché.

- **Les chevaux en compétition** (courses, et sport). Ce marché peut facilement être appréhendé par les transporteurs mais l'obtention de l'information est difficile car nous sommes sur un marché concurrentiel et les transporteurs veulent préserver leurs propres marchés.

Pour ce type de chevaux il est nécessaire d'avoir des installations sportives.

Ce marché peut permettre d'avoir une activité régulière, d'autant plus importante si la zone de quarantaine est agréée par l'Australie. En effet à ce jour tous les chevaux exportés vers l'Australie et la Nouvelle Zélande ne passe que par le centre de quarantaine de Newmarket, seul centre agréé en Europe.

3/ PROMOUVOIR LA FILIERE

La filière équine de Champagne-Ardenne a de nombreuses qualités qui ne sont pas assez mises en valeur. Afin de faire connaître cette filière et de développer ces produits il est indispensable de la promouvoir.

Cela passe par une communication globale de la filière et plus spécifiquement par secteurs.

CONTEXTE

L'une des missions du Conseil des Chevaux est de faire connaître la filière et de la promouvoir dans toutes ses dimensions (économiques, environnementales, sociales, sportives, éducatives, scientifiques, culturelles,...). La communication externe doit permettre de sensibiliser et de mieux faire connaître la filière à 3 grandes cibles : Institutions, collectivités territoriales, et Grand Public.

D'autre part, depuis plus de 15 ans, grâce au soutien du Conseil Régional, l'ARDCP a travaillé sur l'amélioration génétique de la jumenterie régionale. Ceci se traduit par une 4ème place nationale de la Champagne-Ardenne pour la qualité génétique des juments de sport. De plus, depuis plusieurs années la région Champagne-Ardenne termine parmi les toutes premières régions à la Grande Semaine de l'Élevage de Fontainebleau. Ce baromètre basé sur le nombre de chevaux engagés par rapport au nombre de produits nés est un excellent indicateur de la qualité de l'élevage d'une région. Nous sommes chaque année à la lutte pour la première place avec les grandes régions d'élevage que sont la Normandie ou la Vendée. La participation d'un cheval champardennais à chaque olympiade traduit également cette qualité indiscutable.

Cependant, malgré les efforts faits par l'ARDCP pour promouvoir en France et à l'étranger cette qualité n'est pas reconnue à sa juste valeur, c'est pourquoi il est indispensable de déployer le maximum de moyens pour travailler sur la promotion de l'élevage de sport champardennais.

Enfin, afin de faire connaître le cheval de trait et ses utilisations, il est indispensable de mettre en place des actions de communication dans le but d'augmenter le nombre d'éleveurs afin que cette race menacée ne devienne une race « super-menacée ». Il faut démontrer et développer l'utilisation des chevaux de trait à d'autres fins que la boucherie. Le cheval de trait ardennais a de nombreuses qualités à mettre en avant dans le développement des utilisations. Une meilleure connaissance de cette race permettra de développer les actions commerciales. D'autre part afin de développer la transparence sur les origines des chevaux approuvés à la reproduction et sur la qualité sanitaire des étalons, la fédération envisage de développer la mise en commun des tests de filiation et artérite virale pour les étalons de la Champagne-Ardenne.

La filière offre une palette de produits très large. Les centres équestres proposent des cours et/ou des promenades. En Champagne-Ardenne plus de 130 clubs peuvent accueillir les amateurs d'équitation.

La filière équine régionale compte de nombreux résultats de haut-niveau tant chez les éleveurs que chez les chevaux.

A chaque Jeux Olympiques, au moins un cheval champardennais y participe. En 2008, Itot du Château né chez Jean Grandjean dans la Marne a participé aux Jeux Olympiques dans l'équipe australienne de Saut d'Obstacles et tourne au haut plus haut niveau depuis maintenant 5 ans !

Pour les cavaliers, de nombreux jeunes se distinguent lors des Championnats de France qui se déroulent à Lamotte Beuvron ou sur des épreuves d'envergure nationale et internationale.

Soizic LEFEBVRE, jeune ardennaise, s'illustre régulièrement en épreuves internationales de Concours Complet d'Equitation.

2 entreprises régionales de la filière se distinguent également au niveau national et international, La Chanvrière de l'Aube/Aubiose qui est leader dans la production de litière en copeaux et La Buvette qui est leader dans la production d'abreuvoirs.

OBJECTIFS

L'objectif premier de toutes les actions de promotion et de communication est la commercialisation des produits de l'élevage champardennais. Toutes ces actions participent activement à la promotion de la Champagne-Ardenne et l'animation des territoires ruraux.

MOYENS D'ACTIONS

Ces actions de promotion des produits de l'élevage vont être menées par les associations d'éleveurs, les organisateurs de concours, le Comité régional d'Equitation ou par le CCCA

- * Participation à des salons, foire (Salon du cheval, Equita'Lyon, Salons à l'étranger, Foire de Sedan, ...) ou grand concours hippiques (CSIO de Reims,...).
- * Réalisation de différentes plaquettes de promotion de la filière
- * Réalisation de catalogues (éleveurs, chevaux à vendre, poulinières, centres équestre, ...)
- * Organisation de grandes manifestations dans la région (Présentation d'étalons, rassemblement de chevaux à vendre, ...)
- * Organisation des concours d'élevage qui permettent une promotion mais qui sont également des outils de sélection et de formation
- * Participations à de grands rassemblements nationaux et internationaux (Grande Semaine de l'Elevage à Fontainebleau, Finale du Grand National du Trot, Nationaux de race : Ardennais, Selle Français, Salon de l'Agriculture,...)
- * Organisation de grandes manifestations hippiques dans la région (CSI,...)

RETOMBÉES ATTENDUES

Mobiliser le plus de public sur les manifestations hippiques et mieux faire connaître les produits de la filière en région, au niveau national et international.

BUDGETS PREVISIONNELS (aide régionale demandée)

	2014	2015	2016
CCCA	JEM (voir international) Plaquette OER (voir Animation CCCA)	5 000 €	10 000 €
ARDCP	80 000 € (24 000 €)	80 000 € (22 000 €)	80 000 € (20 000 €)
Fédération Régionale des Chevaux de Trait (y compris syndicats)	70 000 € (17 000 €)	70 000 € (17 000 €)	70 000 € (17 000 €)
CRE			
CSI DE REIMS	200 000 € (15 000 €)	200 000 € (15 000 €)	200 000 € (15 000 €)
Concours (via dir des sports) CSO, Attelage, ...disciplines relevant de la FFE			
TOTAL			

FICHE ACTION

Opérateur(s)	CCCA ; ARDCP, Fédération Régionale des Chevaux de Trait et les syndicats départementaux, CRE, Sociétés des courses, SHR, CRE, Organismes de manifestations hippiques
Financeurs Potentiels	Autofinancement, Fonds Européens, Conseil Régional (dir Agri et sport)

